

Réunion du 11 septembre 2017

L'an deux mille dix-sept, le 11 septembre à vingt heures trente, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de monsieur Pascal VANSANTBERGHE, Maire.

Étaient présents :

Mme MAURICE Bernadette, Mme DESVOY-JOPPE Béatrice, Mr CHAMPONNOIS Jean-Luc, Mr VANSANTBERGHE Pascal, Mr MILLON Luc, Mme LEGRIS Corinne, Mr RAGOT Nicolas.

Invité : M. Thierry THIEBAUX (société AB Plans), AMO pour le projet du cimetière.

Absents excusés : Mr PONSIGNON Daniel procuration à Mme MAURICE Bernadette.

Absents : Mme ORSINI Frédérique, Mr LEBLANC Xavier, Mme CHARPENTIER Alexandra

Secrétaire de séance : Mr CHAMPONNOIS Jean-Luc

➤ **APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 10/07/2017**

Après relecture et corrections de quelques fautes et ajouts de quelques précisions (fleurissement), le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

➤ **Cimetière/ Présentation et mises au point du projet**

M. THIEBAUX, assistant à maîtrise d'ouvrage, présente le projet envisagé pour la création du nouveau cimetière et la construction du bâtiment technique communal. Il souhaite obtenir quelques précisions afin de finaliser le projet et de lancer la consultation des entreprises afin de respecter le planning initial.

Points abordés :

- ✓ Le bâtiment sera un hangar dédié au stockage: pas de douche ni sanitaire.
- ✓ Il n'y aura pas d'arbre sur la future zone d'épandage.
- ✓ M. Thieboux fournira un comparatif entre les coûts du béton désactivé et

les dalles alvéolaires tout en fournissant une comparaison technique selon l'utilisation envisagée.

- ✓ Pour l'accès piétonnier il sera mis en place une haie côté route.
- ✓ L'option panneau photovoltaïque est abandonnée.
- ✓ Evacuation des EP : une recherche sera effectuée afin de connaître les propriétaires des terrains concernés éventuellement par un fonçage sous chaussée.

La mise en consultation du dossier administratif est approuvée à l'unanimité.

M. Thiébaux fait ensuite un rappel du calendrier prévisionnel de l'opération :

Présentation le 05 octobre 18H30 à la mairie.

Remise des offres le 12 octobre.

Commission d'ouverture des offres le 12 octobre à 18h00.

Le 16 octobre l'attribution du marché aura lieu lors du prochain conseil municipal.

La notification sera effectuée immédiatement après.

➤ **Décision modificative / budget primitif 2017**

Ce point du jour est reporté au prochain conseil municipal.

➤ **Indemnité au receveur municipal**

Cette indemnité de conseil est refusée à l'unanimité des voix.

➤ **Numérotation des rues**

Suite à une demande de division parcellaire Rue Haute, 3 nouvelles parcelles ont été dessinées. Cette division implique une nouvelle numérotation des habitations pour une cohérence sur l'ensemble de la rue.

Adopté à l'unanimité des voix.

➤ **Recensement 2018 :**

M. PONSIGNON Daniel sera le coordonnateur pour le recensement 2018.

Aussi, un agent recenseur sera recruté afin de collecter les informations liées au recensement de la population. Un avis sur cette offre d'emploi sera distribué aux nuisementais et nuisementaises.

Proposition adoptée à l'unanimité des voix.

➤ Aire de jeux :

Il sera rappelé aux personnes utilisant l'aire de jeux, le règlement ainsi que l'âge d'utilisation des différents modules.

➤ Informations diverses :

- ✓ **Rue Maria Galland :** Autorisation du conseil pour la réalisation de travaux sur une véranda.
- ✓ La cérémonie des vœux du maire 2018 se déroulera le 1^{er} week-end de janvier.
- ✓ **Vitesse excessive dans le village:** la mise en place de l'écluse se déroulera le samedi 23 septembre dès 8h30 avec le matériel prêté gracieusement par la DDT.
- ✓ **ENEDIS :**Des coupures de courant auront lieu le 29 septembre prochain matin en raison de travaux sur les réseaux.
- ✓ **Fleurissement :** Une rencontre sera organisée avec M. Etienne MOUTON. Il nous conseillera sur la candidature possible de la commune pour l'obtention d'une première fleur.
- ✓ **Désherbage :** M. Luc Millon se propose de nous faire une démonstration de son désherbeur thermique et de prêter celui-ci à la commune avant une décision du conseil municipal sur l'acquisition éventuelle d'un appareil spécifique. Seul le consommable (gaz propane) reste à la charge de la commune, Essai le samedi 09 septembre 10h30 au niveau du cimetière.

Prochain conseil le 16 octobre à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.